



Année scolaire 2020 - 2021  
du 2 septembre au 6 juillet

# Centre

**Le centre de loisirs** c'est le temps des copains, une autre expérience de la vie collective. L'enfant apprend le partage, il peut rêver, se délasser. Mais c'est aussi la découverte de lui même qui l'aidera à s'ouvrir aux autres et au monde qui l'entoure.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert aux habitants de Meximieux et aux habitants extérieurs **dans la limite du quota des normes d'encadrement.**



## Mercredis et Vacances scolaires

*Accueil des enfants au centre de loisirs , au Champ de Foire ou au mini-club*

Le centre est ouvert de **7h à 18h30** pour les enfants âgés de 3 ans révolus à 11 ans (classe de cm2)

Dans l'intérêt éducatif, le centre de loisirs demande à ce que les enfants soient présents dans la structure sur les créneaux incompressibles 9h-12h, 14h –17h.

Les enfants sont accueillis entre 7h et 9h et le départ se fait entre 17h et 18h30. Il est possible d'inscrire votre enfant avec ou sans repas.

Le repas et le goûter sont assurés par le centre de loisirs



## Organisation d'un mercredi :

Les enfants sont répartis en groupe d'âge autour d'un projet réfléchi en commun en début d'année.

A noter le **9 décembre après-midi**, les enfants vous invitent à la salle des fêtes pour leur traditionnelle représentation sur scène. Un moment où ils sont fiers de pouvoir montrer leurs prouesses (spectacle préparé dès le mois de septembre)

# de loisirs

## Organisation d'une journée de vacances scolaires:

L'accueil des enfants s'organise de 7h à 9h. Dès 9h00 les enfants sont répartis en groupe d'âge afin de participer au projet élaboré lors d'une réunion d'équipe. Chaque période est l'occasion de découvrir différentes thématiques.

## Dates vacances scolaires

**Toussaint :** Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre

**Noël :** Du lundi 21 décembre au vendredi 1er janvier (**centre de loisirs fermé**)

**Hiver :** Du lundi 8 février au vendredi 19 février

**Pâques :** Du lundi 12 avril au vendredi 23 avril

**Été :** du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août

(**fermé du lundi 9 au vendredi 13 août**)

**Inscription habitants de Meximieux:**  
4 semaines avant le début des vacances

**Inscription habitants extérieurs:**  
2 semaines avant le début des vacances

## Tarifs mercredis et vacances scolaires

<i>Tarif à l'heure</i>		
	Meximieux	Extérieur
<b>QF</b> de 0 à 450	0,41€	1,21 €
<b>QF</b> de 451 à 765	0,61 €	1,36 €
<b>QF</b> de 766 à 1200	0,86 €	1,56 €
<b>QF</b> de 1201 à 1500	1,36 €	2.21 €
<b>QF</b> de 1500 et +	1,91 €	2,41 €
Repas : 4,75 €		
PENALITE DE RETARD : 10 € par 1/4 d'heure		

Pour la prise en compte de votre **QF** (Quotient Familial), fournir une attestation imprimable sur votre espace CAF ou passer au bureau avec votre application CAF.

Les QF sont remis au plus haut (9998) au mois de janvier. Veillez à renouveler votre Quotient Familial régulièrement.



# Accueil périscolaire

*Accueil des enfants scolarisés sur la commune.  
Les enfants en classe de petites sections ne peuvent pas être accueillis le matin et le soir sur une même journée excepté pour les fratries.*

## Fermé le matin de la rentrée scolaire

Horaires d'accueil:

le matin à partir de 7h00 et le soir jusqu'à 18h30

Afin d'assurer la sécurité des enfants, l'ouverture du portail s'effectue par digicode **communiqué exclusivement par mail** et modifié à chaque période de vacances. Nous rappelons que ce code est strictement confidentiel et ne doit en aucun cas être communiqué aux enfants ou à des tiers

Ce temps est avant tout un temps d'accueil et d'écoute. L'enfant a besoin de s'y sentir attendu et accueilli. Suivant son désir, il peut recréer un monde à lui, jouer seul, avec les autres ou avec un adulte.

Le matin, l'enfant finit de se réveiller avant de se rendre à l'école.

Le soir, débute par un goûter convivial. C'est avant tout le temps de se défouler, de jouer et de se détendre en laissant de côté les apprentissages scolaires.

## Organisation des lieux d'accueil

**Bovagne** : les enfants sont emmenés au centre de loisirs

**Menel** : les enfants sont accueillis au sein de l'école

**Kergomard et Champ de Foire** : accueil à l'école du Champ de Foire, les maternelles de Kergomard sont emmenés au Champ de Foire en bus ou à pied.

**Sainte Blandine et Saint Jean de Bosco** : accueil au sein de l'école de Saint Jean de Bosco

	Habitants de Meximieux			Habitants extérieurs		
	Matin 7h-7h30	Matin 7h30-8h30 Soir 17h30-18h30	Soir 16h30-17h30	Matin 7h-7h30	Matin 7h30-8h30 Soir 17h30-18h30	Soir 16h30-17h30
QF de 0 à 765	1.03 €	2.06 €	3.06 €	1.28 €	2.56 €	3.56 €
QF de 766 à 1200	1.055 €	2.11 €	3.11 €	1.305 €	2.61 €	3.61 €
QF > 1201 et +	1.155 €	2.31 €	3.31 €	1.405 €	2.81 €	3.81 €

**PENALITE DE RETARD : 10 € par 1/4 d'heure**

## Tarif dégressif pour les habitants de Meximieux

Une déduction de 20% est accordée à partir du deuxième enfant présent le même jour

# Club des jeunes

Accueil au Club des Jeunes pour les 11-14 ans

## Vacances scolaires

L'hiver et l'été, des séjours sont proposés. (voir page7)

En cours d'organisation, se renseigner auprès du centre de loisirs.

## Ecole Municipale des Sports

# début des cours mercredi 16 septembre 2020

Du CP au CM2

A la Halle des Sports

Inscriptions aux créneaux de 10h00 à 12h00 ou de 13h30 à 15h30

Ce service permet aux enfants de l'école élémentaire de découvrir différentes activités sportives. Elle se veut une passerelle entre le sport à l'école et la pratique associative.

Cette activité s'organise par cycle de six séances autour des sports collectifs et individuels afin de ne pas se lasser tout en ayant la possibilité de découvrir les bases du sport proposé.

### Inscriptions au centre de loisirs

Habitants de Meximieux : dès le 2 septembre 2020

Habitants extérieurs : dès le 9 septembre 2020 (si places restantes)



Adhésion à l'année	Habitants de Meximieux	Habitants extérieurs
QF < 766	35 €	41 €
QF ≥ 766	36 €	42 €



## Extrait du règlement intérieur

La totalité du règlement intérieur est téléchargeable sur le site de la mairie, dans l'onglet « enfance et éducation »

Toute réservation sera due quel que soit le type d'accueil (mercredi, périscolaire et vacances), seules les absences pour maladie seront excusées, sur présentation d'un certificat médical remis au centre de loisirs dans un délai d'une semaine.

Cependant, la programmation annuelle du périscolaire et des mercredis pourra être ajustée en cours d'année scolaire en prévenant par écrit la direction des modifications avant le 25 de chaque mois pour le mois suivant.



# Des séjours : Hiver / Printemps / Eté

## En cours d'organisation





## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre de Loisirs Municipal de Meximieux  
24, rue de Beauvallon - 04.74.61.25.46

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 9h30  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 16h15 à 18h15

**Ou sur rendez vous**



**Attention; le bureau est fermé le jeudi matin et vendredi soir**

**Pour toute inscription,  
un dossier pour l'année 2020-2021 doit être créé**

**Si ce n'est pas le cas, veuillez apporter:**

Une photo d'identité récente de l'enfant

La carte d'identité des 2 parents

La copie du vaccin DTPolio de l'enfant

Un justificatif de domicile dec moins d'un mois

Votre quotient familial disponible sur votre espace personnel CAF

Un RIB



**Tout dossier incomplet sera refusé**

Règlement auprès du Trésor Public par prélèvement automatique  
CESUS et Chèques Vacances acceptés

Ce service bénéficie d'un financement de la CAF

